

Richard CARTIGNY
Proviseur Adjoint

Roissy-en-Brie, le 18 novembre 2021

Tél : 01 60 34 20 20
Mél : ce.0771763Y@ac-creteil.fr

Le Proviseur Adjoint

4, avenue Joseph Bodin de Boismortier
77680 Roissy-en-Brie
www.lyceecharleslechauve.eu

Aux

Représentants légaux des élèves du Lycée Charles le Chauve

Objet : Bilan du premier exercice du Plan Particulier de Mise en Sûreté « attentat-intrusion » du mercredi 17 novembre 2021.

Madame, Monsieur,

Conformément aux consignes ministérielles, chaque établissement doit réaliser un exercice « attentat-intrusion » pour la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté avant le mercredi 1er décembre 2021. En effet, l'ensemble de la communauté éducative doit se préparer pour savoir comment réagir en cas d'alerte attentat-intrusion. L'objectif est d'acquérir des réflexes adaptés à différentes situations de crise (intrusion, objet suspect, menaces extérieures).

Le Lycée Charles le Chauve a organisé son premier exercice PPMS « attentat-intrusion » le mercredi 17 novembre 2021 entre 9h15 et 10h10. Ce dernier s'est globalement bien déroulé. Il a surtout permis de faire le diagnostic des points positifs et des axes de progrès de notre dispositif à travers le retour d'expérience de l'ensemble des personnels du lycée présents sur site.

Toutes les observations effectuées feront l'objet d'un traitement en Commission Hygiène et Sécurité (CHS) afin d'améliorer ce qui doit l'être dans la perspective d'un deuxième exercice en 2022.

La participation active de tous les membres de la communauté éducative, à leur échelle, est importante pour rendre les mesures de sécurité plus efficaces et développer une réelle culture commune de la prévention et de la gestion des risques. Soyez, en ce sens, certains de notre engagement pour œuvrer à la sécurité des élèves.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire en nos respectueuses salutations.

Le Proviseur Adjoint

Richard Cartigny

